

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



PROGRAMME DE FORMATION

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



## OBJECTIFS

Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations.

Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection.

Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours.



## PREREQUIS

Aucun prérequis



## PROFIL DES STAGIAIRES

Toute personne volontaire ou désignée dans l'entreprise, avec comme seule exigence la maîtrise orale et écrite de la langue française. Pour le recyclage SST, il faut être titulaire du certificat SST



## EFFECTIFS

4 personnes minimum  
10 personnes maximum



## DUREE

2 jours (14 heures)

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



## REFERENCES REGLEMENTAIRES ET DOCUMENTAIRES

Guide des données techniques et conduite à tenir INRS  
Document de référence SST / INRS



## MATERIEL PEDAGOGIQUE MIS A DISPOSITION

6 mannequins adultes, enfants, nourrissons, défibrillateur de formation, gilet d'entraînement anti-étouffement, garrots et pansements compressifs, kit fausses plaies, faux outils et divers matériels pédagogiques



## QUALIFICATIONS DE L'INTERVENANT

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail à jour de ses obligations



## MODALITES D'EVALUATION

Evaluation continue théorique et pratique



## RESULTAT ATTENDU A L'ISSUE DE LA FORMATION



Certificat Sauveteur Secouriste du Travail

# PROGRAMME DE FORMATION

## DOMAINE DE COMPETENCE 1

### 1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST.
2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.

### 2. Protéger de façon adaptée

1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées.
3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

### 3. Examiner la victime

1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signe(s) indiquant si la victime est immédiatement menacée.
2. Reconnaître les autres signes affectant la vie de la victime.
3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

### 4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

1. Définir les différents éléments du message d'alerte.
2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

### 5. Secourir la victime de manière appropriée

1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer.
2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques.
3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.



# PROGRAMME DE FORMATION

## DOMAINE DE COMPETENCE 2

### 6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise.
2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

### 7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées.
2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

### 8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement.
2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée.
3. Proposer si possible des pistes d'amélioration.

### Le dispositif de validation des SST : 2 épreuves certificatives

Epreuve n°1 : le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation d'accident proposée.

Epreuve n°2 : le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur, à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention.





# RÔLE ET RESPONSABILITES

## Le formateur :

**Nom** : BOGAERT

**Prénom** : Benjamin

**Fonction** : Responsable de l'organisme de formation

**Organisme de formation** : SRT FORMATION

**N° SIRET** : 938 961 505 00014

**Code APE** : 8559B

**N° d'habilitation** : H37472/2025/SST-1/O/06

**Déclaration d'Activité n°84010330301** enregistrée auprès du Préfet de région Auvergne Rhône-Alpes.

Certificat de Formateur Sauveteur Secouriste du Travail (SST) à jour de ses obligations en date du 27/06/2024.

Mon parcours professionnel est au cœur de cette formation. Il me permet de vous transmettre des connaissances et des compétences directement issues de la réalité du terrain.

**Fort d'une expérience de 11 ans à la Brigade des Sapeur-Pompier de Paris**, j'ai été confronté à de nombreuses situations d'urgence, parfois extrêmes. Elles m'ont permis de développer une approche réactive et pragmatique face aux accidents graves et aux interventions complexes. Mon rôle m'a amené à travailler sous pression, à évaluer rapidement des situations à risques et à intervenir efficacement, des compétences essentielles pour vous préparer aux gestes de secours.

Aujourd'hui, j'ai créé mon organisme de formation « **SRT FORMATION** » spécialisé dans le secourisme afin de mettre cette expérience opérationnelle au service des entreprises avec des formations vivantes, concrètes et adaptées aux réalités professionnelles.

En tant qu'**organisme de formation habilité SST** et **formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié**, mon objectif est de vous transmettre les conduites à tenir et la maîtrise des gestes de secours qui vous permettront de réagir avec efficacité dans des situations d'accident du travail ou d'urgence vitale. Chaque scénario que nous aborderons ensemble a été vécu et analysé dans le cadre de mes missions antérieures, ce qui enrichit cette formation d'une expertise de terrain précieuse.

Il appartient au formateur d'avoir une parfaite maîtrise des connaissances des techniques, des procédures et des conduites à tenir. Il doit mettre en oeuvre toutes ses qualités personnelles, pédagogiques et techniques au service de l'apprentissage des participants.

Par ailleurs, le formateur doit s'assurer continuellement du bon déroulement des séquences pédagogiques et du niveau d'atteinte des acquis de chaque participant.

## **2. L'apprenant :**

Il appartient à celui-ci de :

- réaliser correctement, lors des séances d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation,
- démontrer lors des cas concrets, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

L'apprenant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation et sur celle des autres stagiaires, facilitant la progression pédagogique et l'apprentissage.

L'apprenant en apposant sa signature sur la fiche individuelle de formation atteste avoir suivi l'ensemble de la formation et pris connaissance de l'avis émis par le formateur.

A l'issue de cette formation initiale et après validation des épreuves certificatives, il se verra délivrer un « certificat de Sauveteur Secouriste du Travail ».

Dans le cadre du maintien de ses compétences, l'apprenant devra suivre une formation continue dans les deux ans suivant la formation initiale.

# TARIFS 2026



Formation initiale SST (2 jours)  
Intra-entreprise  
**1 480 € TTC / groupe**

MAC SST (1 jour)  
Intra-entreprise  
**740 € TTC / groupe**

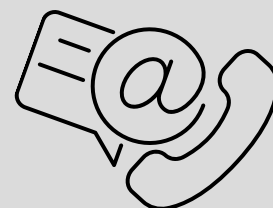
Formation initiale SST (2 jours)  
Inter-entreprise  
**370 € TTC / personne**

MAC SST (1 jour)  
Inter-entreprise  
**210 € TTC / personne**

Le tarif inclut l'intervention du formateur certifié, le matériel pédagogique ainsi que les supports pédagogiques.  
Des frais de déplacement peuvent s'appliquer sous certaines conditions.



## CONTACT



### RESPONSABLE DE L'ORGANISME DE FORMATION

Benjamin BOGAERT

Tél: 07 71 72 93 32

Mail : [srt.formations@gmail.com](mailto:srt.formations@gmail.com)

### ORGANISME DE FORMATION " SRT FORMATION "

SIRET n°93896150500014 - Code APE : 8559B

Déclaration d'Activité n°84010330301 enregistrée auprès du préfet de région Auvergne Rhône-Alpes